

Communiqué du P.Patrick de Vergeron

COMPLEMENT confié au Pape Benoît XVI en septembre 2012: Une démonstration philosophique de l'ANIMATION IMMEDIATE

Schéma15 :

9-3-3 : La base d'une démonstration analogique synthétique par la conjonction de ses cinq voies d'accès :

1 / Voie d'accès philosophique à la **démonstration de l'existence d'une opération spirituelle** propre au nouvel être par la Mémoire ontologique : On proposera ici une induction analogique synthétique sur la nécessité de l'existence de cette memoria dès le génome.

2 / **L'analyse de l'acte premier d'Aristote** confirmera cette démonstration : Les organes existent en acte dans les chromosomes, en acte premier, sous la forme de l'organisation active génotypique.

3 / troisième argument de base pour une intervention créatrice de Dieu au premier instant : **il ne peut pas y avoir de cause diminuante en ontologie** : L'initiative sponsale et son alliance naturelle avec la Sagesse créatrice de Dieu portent donc une « personne potentielle » dans le poids ontologique de l'unité sponsale à travers le support biologique de la tension des patrimoines génétiques du père et de la mère jusqu'au terme du processus de fécondation, et seulement jusqu'à ce terme.

4 / **La Métaphysique de l'individuation** porte avec elle l'Energie de cette démonstration analogique du côté de la matière vivante et de la substance.

5 / La nécessité Ethique du Bien se conjoint à la réalité métaphysique de l'Un. L'Un devient l'objet originel de l'intériorité vivante libre dans le Don, montre que l'Ethique ne peut plus rien comprendre aujourd'hui dire sans cette métaphysique primordiale de l'Un et du Bien. Les cinq modalités de l'Acte posent **la nécessité de poser dans l'Un une puissance originelle** de liberté, de vie, de Bien, dans le devenir substantiel de l'ontologie humaine.

9-4- (Approche métaphysique ultime : les deux manières de regarder la Présence du Créateur),
((distinguer le « continuum » de la Présence de conservation dans l'être et la Présence vivante et paternelle réelle de la relation de Créateur à créature en notre monde, instant unique et isolé))

9-4-1- Dans le langage courant, nous ne disons pas que nous sommes créés actuellement par Dieu, mais que nous avons été créés par Lui. En réalité cependant, c'est bien à tout instant que notre existence humaine reçoit de Dieu ce qui fait la réalité de sa création, à savoir tout notre être. Il ne faut donc pas dire que Dieu crée les êtres à un certain moment et non aux moments suivants, mais qu'Il les crée avec leurs moments et leur durée, y compris le premier moment. Par surcroît, Dieu conserve dans l'existence ceux qu'Il a créés et les soutient de sa sollicitude et de sa Providence. Toutes ces proximités de la présence créatrice de Dieu s'inscrivent dans une permanence, un continuum qui attend de nous gratitude, adoration, remise de tout nous-même au coeur de cette dépendance gratifiante qui fait toute la dignité de l'être humain. Si cependant nous avons coutume de pressentir comme un moment privilégié, unique et sacré le premier moment de notre advenue à l'existence, dans un commencement de cette relation créatrice, ce n'est pas sans raison : le Créateur, Etre premier et Source de tout ce qui existe, en cet instant initial et unique pour nous, S'est rendu présent à nous en y communiquant l'esprit vivant. Réalisant alors l'unité substantielle entre le corps, âme et l'esprit, Il a été en cet instant et en ce lieu du principe embryonnaire, et en cet instant et ce lieu seulement, Donateur de vie, Créateur et Père de notre animation, de notre liberté vivante, de notre subsistance rationnelle et immortelle. Et cette Présence Personnelle, vivante, Lumineuse, Paternelle, métaphysique et divine à la fois n'a pu jaillir que dans cet instant initial.

(Ainsi les agressions contre l'innocence et la dignité humaine : avortement, chosification de l'embryon n'atteignent-elles et ne blessent-elles qu'indirectement la présence continue de Dieu. Mais, lorsqu'elles s'attaquent à l'origine de la vie, elles viennent ici se muer en agression directe contre la Présence vivante de Dieu et en abomination dans le Sanctuaire de la vie. Une libéralisation légalisée de cette agression contre l'arbre de la vie ferait reposer la responsabilité de cette abomination transcendante sur la collectivité humaine toute entière, ce qu'il faudra éviter à tout prix).

9-4-2- (Il suit la nécessaire et libératrice distinction entre deux dignités sacrées qui se conjoignent dans le principe de la vie embryonnaire : la Vie et la Source transcendante de la vie) Le terme de la relation vivante de Créateur à créature en notre monde et en notre temps ne peut se situer ailleurs que dans le lieu et l'instant de la conception, lieu et instant de la création de l'âme immortelle donnée directement par Dieu. Là est le lieu de la rencontre de l'Etre et de la Vie, de l'Unité du visible et de l'invisible, du Don et de la liberté du Don, de la paternité créée et de la paternité incréée, de la subsistance spirituelle et de la présence de l'Acte, de la matière et de l'esprit, de la dépendance au Créateur et de la liberté du créé, de l'Un et du Multiple, de la loi éternelle et de la loi naturelle, le premier instant est le tabernacle du monde, le corps originel est le Saint des Saints de toute sacralité, la Mémoire de Dieu (Zikaron) en témoignera en chaque acte de vie pleinement humaine. La plénitude humaine : agir en la Mémoire de cela. Celui qui cherche à pénétrer ce Sanctuaire est menteur, séducteur, homicide, au coeur du Principe lui-même : il est abominateur de l'Un et du Bien en soi.